

Poste de Conseiller pédagogique EPS (CPC) – Circonscription de Montluçon 1

IMPLANTATION DU POSTE	<p>Un appel à candidature est lancé pour le poste de conseiller pédagogique EPS de la circonscription de Montluçon 1. Le poste est implanté sur Montluçon. La zone d'exercice est la circonscription de Montluçon 1.</p> <p>Cette circonscription comporte une zone géographique étendue, à la fois rurale (de Meaulne au nord jusqu'à Marcillat en Combraille au sud) et urbaine avec notamment des secteurs en éducation prioritaire.</p>
CONDITIONS D'EXERCICE	<p>Le CAFIPEMF est requis, de préférence option EPS. Si le candidat retenu n'est pas titulaire du CAFIPEMF, il s'engagera à le préparer et à se présenter aux épreuves.</p> <p>La charge de travail du conseiller pédagogique dépasse le simple cadre des heures scolaires. Il est en effet appelé à participer à des réunions de concertation, des temps de formation se déroulant le soir ou le mercredi.</p> <p>Il participe à la régulation de la circonscription et, dans ce cadre, il est amené à évaluer son action avec l'IEN.</p>
MISSIONS	<p>Les fonctions et les missions de conseiller pédagogique de circonscription sont définies dans la note de service n° 96-107 du 18 avril 1996.</p> <p>Le CPC assure ses missions au sein de la circonscription mais également dans le cadre de tâches déterminées par les équipes départementales. Pour le poste vacant, il s'agira principalement des équipes départementales EPS et Sciences.</p> <p>Il seconde l'IEN dans la mise en œuvre des priorités ministérielles et départementales en liaison avec les partenaires et à différents niveaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Formation</u> <ul style="list-style-type: none"> • suivi des professeurs des écoles débutants • aide et conseil aux enseignants par des suivis individuels ou rencontres d'équipes. • intervention en formation continue (stages départementaux, stages de circonscription, animations pédagogiques) • participation à différents jurys d'examens. 2. <u>Animation et production</u> <ul style="list-style-type: none"> • soutien à la mise en œuvre des projets d'école, des activités nouvelles ou innovantes • aide à l'organisation de rencontres interclasses et inter-écoles • élaboration de documents pédagogiques • conduite et animation de groupes de travail thématiques • 3. <u>Gestion</u> <ul style="list-style-type: none"> • suivi de projets d'écoles • agrément des intervenants extérieurs • organisation des plannings des installations sportives • suivi et contrôle administratif des sorties scolaires et de la sécurité dans les écoles (ACMO) • suivi des dossiers thématiques
COMPETENCES	<p>Sont recherchées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative. • Des capacités d'organisation et de gestion en raison de la diversité des missions.

	<ul style="list-style-type: none"> • Des qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté. • L'aptitude à travailler en équipe (avec l'IEN, avec les autres conseillers pédagogiques, avec le coordonnateur de l'éducation prioritaire, les principaux de collège, les équipes d'écoles et les partenaires institutionnels et associatifs). • La disponibilité
<p>MODALITES DE RECRUTEMENT</p>	<p>Les candidats adressent à la division des personnels un courrier de motivation, accompagné d'un curriculum vitae pour le mardi 26 mai inclus au plus tard. Ils transmettent une copie à Madame l'IEN de la circonscription de Montluçon 1.</p> <p>Ils seront reçus par une commission qui déterminera leur aptitude à exercer les fonctions et établira un classement des candidatures retenues.</p>